

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 5 (1866)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TABLE CHRONOLOGIQUE DES MATIÈRES

contenues

dans le tome V (nouvelle série) du Bulletin
des lois, décrets et ordonnances du canton
de Berne.

Depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1866.

Dates.	Pages.
11 sept. 1865 Instruction de la Direction des se- et 3 janv. cours publics pour les inspecteurs	
1866. des pauvres	3
3 janv. Arrêté supprimant le bureau d'ohm-	
1866. geld de Gümmenen	23
3 janv. Arrêté pour l'exécution de la loi sur	
1866. la liquidation et le rachat des droits de pêche	24
22 déc. 1865 Déclaration entre le Conseil fédéral et 17 janv. et le Gouvernement du duché de	
1866. Saxe-Meiningen, concernant l'ex- emption réciproque du service militaire	25
23 déc. 1865 Déclaration entre la Suisse et la et 23 janv. France, concernant les taxes té- légraphiques	27

Dates.	Pages.
22 avril 1865 Convention entre la Suisse et l'Autriche, concernant les correspondances télégraphiques réciproques	29
30 janv. 1866. Décret portant création d'un second hospice d'invalides pour les indigents infirmes	33
30 oct. 1865 Convention pour l'échange des mandats de poste entre la Suisse et l'Italie	36
31 janv. 1866. Décret pour l'exécution de la correction des eaux du Jura	41
1^{er} fév. 1866. Décret sur le curage de l'Aare à Interlaken	42
» » Décret sur le dessèchement de la vallée de Hasle	44
» » Arrêté concernant la triangulation des communes du Jura	50
» » Décret modifiant l'art. 65 de l'ordonnance du 25 mai 1819 sur la police du feu	52
3 fév. 1866. Décret concernant l'abrogation du droit statutaire du Haut-Simmenthal	54
6 fév. 1864 Traité d'amitié et de commerce entre le Conseil fédéral et S. M. le Taïcoun du Japon	57
19 fév. 1866. Règlements commerciaux y relatifs	66
26 déc. 1865 Convention supplémentaire conclue entre la Suisse et l'Espagne, relative à la réduction des taxes pour les lettres et les échantillons	73

Dates.	Pages.
20 oct. 1865 Convention entre le Conseil fédéral et 22 fév. et le Gouvernement pontifical, tou- 1866. chant les correspondances télégra- phiques entre la Suisse et les Etats de l'église	77
2 mars 1866. Arrêté concernant le rapport relatif aux estimations de bâtiments	79
12 mars Règlement pour les hospices d'inva- 1866. lides de la Bärau et d'Hindelbank	80
14 mars Circulaire du Conseil-exécutif aux 1866. préfets pour leur annoncer le re- trait de l'adhésion du canton de Schwyz au concordat touchant les mesures à prendre contre les épi- zooties	92
14 mars Ordonnance pour l'exécution de la 1866. loi sur la formation des listes élec- torales et de la loi électorale	93
21 mars Règlement fixant les vacations et 1866. frais de voyage des membres de la Direction de la Banque cantonale	98
16 avril Loi modifiant les lois du 2 septembre 1866. 1848 et du 1^{er} mars 1853 sur l'ohmgeld	99
16 avril Décret portant abrogation de l'ordon- 1866. nance de 1814 sur les hennetons	101
24 fév. et Arrêté fédéral concernant le système 30 avril 1866. de magasinage des cantons	102
4 mai 1866. Règlement concernant l'examen des aspirants au diplôme d'instituteur	

Dates.	Pages.
d'école secondaire dans le canton de Berne	104
18 mai 1866. Ordinance pour l'exécution du décret du 18 avril 1866, relatif au plan d'aménagement des forêts domaniales libres	114
30 . . . Arrêté modifiant le règlement d'examen des avocats	116
“ ” . . . Ordinance plaçant sous la surveillance de l'Etat un certain nombre d'eaux du domaine priyé.	117
8 et 28 juin Arrêté du Conseil fédéral touchant 1866. le numérotage des unités tactiques de la landwehr, en date du 8 juin 1866	123
18 juin 1866. Instruction concernant les mesures à prendre à l'apparition de la péripneumonie gangrèneuse	130
12 juillet Ordinance concernant les écoles 1866. d'artisans et les écoles industrielles	136
22 fév. et Arrêté fédéral du 22 février 1866, 2 avril 1866. concernant la révision de la constitution fédérale	141
7 et 28 juillet Arrêté fédéral du 7 juillet 1866, portant modification de l'art. 66. 1 ^{er} alinéa, du règlement pour l'administration fédérale de la guerre .	145
19 juill. et Loi fédérale du 19 juillet 1866, con- 30 août 1866. cernant l'introduction de pièces	

Dates.	Pages.
rayées de campagne et de position, de gros calibre	146
20 juill. et Arrêté fédéral du 20 juillet 1866, 30 août 1866. concernant l'introduction de fusils se chargeant par la culasse	151
28 juill. 1866. Décret modifiant les dispositions du règlement du Grand-Conseil relatives à l'élection des fonctionnaires de district :	154
2 " " Décret complétant celui du 1 ^{er} février 1866, relatif au dessèchement de la vallée de Hasle	155
26 " " Décret concernant les indemnités de déplacement des suppléants de la Cour suprême non domiciliés dans la capitale	157
26 juill. 1866. Décret augmentant le traitement du contrôleur de la Banque cantonale	159
27 " " Loi touchant les acquisitions d'immeubles et de droits hypothécaires	160
2 août " Loi pour l'exécution de la loi du 18 mars 1865 sur l'impôt du revenu	162
" " " Arrêté complétant l'art. 9 du règlement du 20 novembre 1862 pour la caisse des invalides du corps de la gendarmerie	171
6/16 " Ordonnance du 6 août 1866, concernant la formation et l'emploi de corps de volontaires	172
16 " " Arrêté concernant l'adoption d'une pharmacopée cantonale	175

Dates.	Pages.
23 août 1866. Tarif d'honoraires pour les fonctions et opérations des membres du corps médical	176
22 août et Déclaration relative à la convention 10 sept. 1866. du 30 juin 1864, entre la Suisse et la France, sur les rapports de voisinage et la surveillance des forêts limitrophes	197
20 , , Publication concernant le retrait de l'adhésion du canton de Thurgovie à plusieurs concordats	198
23 déc. 1865 Convention monétaire entre la Suisse, et 11 oct. 1866. la Belgique, la France et l'Italie .	200
13 oct. 1866. Circulaire de la Direction de la justice et de la police, concernant l'exécution des jugements en matière pénale	209
5 nov. 1866. Règlement pour la Caisse des domestiques du canton de Berne .	213
21 , , Décret concernant la séparation de la commune municipale de Reiben d'avec la paroisse de Perles et son annexation à la paroisse de Büren	220
» , , Décret portant règlement de compte entre l'ancienne et la nouvelle partie du canton pour les exercices 1863, 1864 et 1865	222
22 , , Décret concernant les nouvelles avances cadastrales à faire aux communes du Jura	225
4 déc. 1866. Ordonnance concernant la Caisse hypothécaire	228

Dates.	Pages.
30 nov. et Décret et arrêté prorogeant le dé- 15 déc. 1866. lai fixé pour le commencement des travaux de terrassement de la ligne ferrée Porrentruy-Delle	230
5 et 20 déc. Arrêté du Conseil fédéral, approu- 1866. vant les dispositions sur la presse renfermées dans le nouveau code pénal du canton de Berne	232
30 janv. et Loi sur la mise en vigueur du code 27 déc. 1866. pénal du canton de Berne	234
» » » Arrêté du Conseil-exécutif prescri- vant la suppression des anciens numéros dans les écritures cadas- trales	239
Rectification	243

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

contenues

dans le tome IV (nouvelle série) du Bulletin
des lois.

NOTA : le chiffre indique la page.

A.

Aare. Décret sur le curage de cette rivière à Interlaken, 42.

Acquisition. V. *Immeubles*.

Administration fédérale de la guerre. Modification de son règlement, 145.

Aménagement (Plan d'). V. *Forêts domaniales*.

Autriche. V. *Traités*.

Avances cadastrales. V. *Jura*.

Avocats. V. *Examen*.

B.

Banque cantonale. Vacations et frais de voyage des membres de la Direction, 98. Augmentation du traitement du contrôleur, 159.

Bâtiments. V. *Estimations.*

Belgique. V. *Traités.*

Büren. V. *Reiben.*

C.

Cadastre. V. *Jura, Ecritures cadastrales.*

Caisse des invalides de la gendarmerie. Arrêté complétant son règlement, 171.

Caisse des domestiques. Réglement pour la —, 213.

Caisse hypothécaire. Ordonnance y relative, 228.

Canton. Règlement de compte entre les deux parties du — pour les exercices 1863, 1864 et 1865, 222.

Chemins de fer. V. *Porrentruy-Delle.*

Code pénal bernois. Arrêté du Conseil fédéral approuvant les dispositions du nouveau — sur la presse 232. Loi sur la mise en vigueur de ce code, 234.

Concordats. V. *Schwyz et Thurgovie.*

Constitution fédérale. Arrêté touchant sa révision, 141.

Contrôleur de la Banque cantonale. Augmentation de son traitement, 159.

Conventions. V. *Traités.*

Corps médical. V. *Tarif.*

Correspondances télégraphiques. V. *Traités.*

Cour suprême. V. *Suppléants.*

D.

Diplôme. V. *Examen.*

Direction de la Banque cantonale. Fixation des vacances et frais de voyage de ses membres, 98.

Domestiques. Règlement pour la Caisse des —, 213.

Droits de pêche. V. *Pêche.*

Droits hypothécaires. V. *Immeubles.*

Droits statutaires. V. *Haut-Simmenthal.*

E.

Eaux du domaine privé. Ordonnance qui place un certain nombre de ces eaux sous la surveillance de l'Etat, 117.

Eaux du Jura. Décret pour l'exécution de leur correction, 41.

Ecoles d'artisans. Ordonnance concernant les — et les écoles industrielles, 136.

Ecole industrielles. V. l'article précédent.

Ecole secondaires. V. *Examen.*

Ecritures cadastrales. Suppression des anciens numéros dans les —, 239.

Election. V. *Fonctionnaires de district.*

Epizooties. V. *Schwyz.*

Espagne. V. *Traités.*

Estimations. Arrêté concernant le rapport sur les — de bâtiments, 79.

Etablissements publics de charité. Rectification de la loi y relative, 243.

Etats de l'Eglise. V. *Traités.*

Examen des aspirants au diplôme d'instituteur d'école secondaire, 104; — des avocats. Modification du règlement y relatif, 116.

Exécution des jugements en matière pénale, 209.

Exemption. V. *Service militaire.*

F.

Feu. V. Police du feu.

Fonctionnaires de district. Modification de la disposition du règlement du Grand-Conseil relative à leur élection, 154.

Forêts domaniales. Ordonnance pour l'exécution du décret relatif au plan d'aménagement des — libres, 114.

Forêts limitrophes. V. *Traités.*

France. V. Taxes télégraphiques, Traité.

Fusils. Arrêté fédéral concernant l'introduction de — se chargeant par la culasse, 151.

G.

Gendarmerie. Arrêté complétant le règlement pour la Caisse des invalides de ce corps, 171.

Grand-Conseil. V. *Règlement.*

Gümmenen. Suppression du bureau d'ohmgeld de cette localité, 23.

H.

Hannetons. Décret abrogeant l'ordonnance de 1814 sur les hennetons, 101.

Hasle. Décrets sur le dessèchement de cette vallée, 44, 155.

Haut-Simmenthal. Abrogation de son droit statutaire, 54.

Hospice d'invalides. Création d'un second hospice d'invalides pour les indigents infirmes, 33. Règlement pour les —, 80.

I.

Immeubles. Loi touchant les acquisitions d'— et de droits hypothécaires, 160.

Impôt. Loi pour l'exécution de la loi sur l'— du revenu, 162. Règlement de compte entre l'ancienne et la nouvelle partie du canton pour l'impôt des exercices 1863 à 1865, 222.

Indemnités de déplacement. V. *Suppléants de la Cour suprême.*

Indigents infirmes. V. *Hospice d'invalides.*

Inspecteurs des pauvres. Instruction pour les —, 3.

Instituteur d'école secondaire. V. *Examen.*

Interlaken. V. *Aare.*

Invalides. V. *Hospice d'— et Gendarmerie.*

Italie. V. *Traité.*

J.

Japon. V. *Traité.*

Jugements en matière pénale. Circulaire concernant leur exécution, 209.

Jura. Arrêté concernant la triangulation des communes du —, 50. Décret portant règlement de compte entre l'ancienne partie du canton et le Jura, 222. Décret concernant les nouvelles avances cadastrales à faire aux communes du Jura, 225.

L.

Landwehr. Arrêté fédéral touchant le numérotage des unités tactiques de la —, 123.

Listes électorales. Ordonnance pour l'exécution de la loi sur la formation des — et de la loi électorale, 93.

Loi électorale. V. l'article précédent.

M.

Magasinage. Arrêté fédéral concernant le système de — dans les cantons, 102.

Mandats de poste. Convention avec l'Italie pour l'échange des —, 36.

Médecins. V. *Tarif.*

N.

Numérotage. V. *Landwehr.*

O.

Ohmgeld. Suppression du bureau de Gümmenen, 23.

Loi modifiant celles du 2 septembre 1848 et du 1^{er} mars 1853 sur l'—, 99.

P.

Pauvres. V. *Inspecteurs.*

Pêche (Droits de). Arrêté pour l'exécution de la loi sur la liquidation et le rachat de ces droits, 24.

Péripneumonie gangrèneuse. Instruction sur les mesures à prendre à son apparition, 130.

Perles. V. *Reiben.*

Pharmaciens. V. *Tarif.*

Pharmacopée cantonale. Adoption d'une —, 175.

Pièces rayées. Introduction de — de campagne et de position, 146.

Plan d'aménagement. V. *Forêts domaniales*.

Pleuropneumonie. V. *Péripneumonie*.

Police du feu. Décret modifiant l'ordonnance du 25 mai 1819 sur la —, 52.

Porrentruy-Delle (Chemin de fer de). Prolongation du délai fixé pour le commencement des terrassements, 230.

Presse. Dispositions du nouveau code pénal bernois sur la presse. Arrêté du Conseil fédéral qui les approuve, 232.

R.

Règlement. Modification des dispositions du — du Grand-Conseil en ce qui concerne l'élection des fonctionnaires de district, 154. V. aussi les mots *Administration fédérale de la guerre*, *Examen*, *Gendarmerie*, *Caisse des domestiques*.

Règlement de compte. V. *Jura*.

Reiben (commune municipale). Sa séparation d'avec la paroisse de Perles et son annexion à celle de Büren, 220.

Revenu (Impôt du). Exécution de la loi y relative, 162.

S.

Saxe-Meiningen. V. *Service militaire*.

Schwyz. Retrait de l'adhésion de ce canton au concordat sur les épizooties, 92.

Service militaire (Exemption réciproque du). Déclaration y relative du Duché de Saxe-Meiningen, 25.

Suppléants de la Cour suprême. Fixation des indemnités de déplacement des — non domiciliés dans la capitale, 157.

T.

Tarif pour les fonctions et opérations des membres du corps médical, 176

Taxes télégraphiques. Déclaration entre la Suisse et la France concernant les —, 27.

Télégraphe. V. *Taxes télégraphiques, Traités*.

Thurgovie. Retrait de l'adhésion de ce canton à plusieurs concordats, 198.

*Traité*s et *conventions* : avec l'Autriche concernant les correspondances télégraphiques, 29. — avec l'Italie pour l'échange des mandats de poste, 36. Traité de commerce avec le Japon, 57. Règlements commerciaux y relatifs, 66. Convention supplémentaire entre la Suisse et l'Espagne, relative à la réduction des taxes pour les lettres et les échantillons, 73. Convention avec le Gouvernement pontifical touchant les correspondances télégraphiques, 77. Déclaration entre la Suisse et la France, relative à la convention sur les rapports de voisinage et la surveillance des forêts limitrophes, 197. Convention monétaire entre la Suisse, la Belgique, la France et l'Italie, 200.

Triangulation. V. *Jura*.

U.

Unités tactiques. V. *Landwehr.*

V.

Vétérinaires. V. *Tarif.*

Voisinage. V. *Traités.*

Volontaires. Formation et emploi des corps de —, 172.



AVIS.

Toute personne à laquelle il manquerait une feuille du Bulletin des lois, devra la réclamer à la Direction de la Feuille officielle huit jours après la réception de la feuille suivante ; faute de quoi elle sera tenue de compléter le volume à ses frais.

Il n'est expédié des volumes entiers aux autorités, aux fonctionnaires et aux particuliers que contre paiement du prix.
